

Procès-Verbal de séance du Conseil Municipal du 26 Mai 2023
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIS D'HIERSAC

L'an 2023, le 26 mai à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Stéphanie ROTURIER, Maire.

Date de la convocation : 19/05/2023 Nb de conseillers en exercice : 14 Votants : 13

Membres présents : Mme Stéphanie ROTURIER, Mrs Yanick MENARD, Emmanuel RIPPE, Jacques PHELIPPEAU, Christian COURJAUD, Jean-Claude GUILLOT, Aurélien GUILLOT, Mathieu MOREAU, Stéphane PAULIAC

Membres absents excusés : Fabien TRUTEAU procuration à Christian COURJAUD, Bruno JACOB procuration à Stéphanie ROTURIER, Rodolphe PREVOST procuration à Mathieu MOREAU, Nathalie SICART procuration à Yanick MENARD, Sylvie GUINFOLLEAU

Secrétaire de séance : Emmanuel RIPPE

Séance ouverte à 20H46

Arrivée d'Aurélien GUILLOT à 20H54.

1- Convention Banque Alimentaire

Mme Le Maire explique que nous sollicitons la banque alimentaire lorsque nous distribuons des colis d'urgence à nos administrés qui sont dans le besoin. Pour cela la banque alimentaire nous demande chaque année de passer une convention avec eux. Elle explique que les tarifs n'ont pas changé mais que le mode de calcul est différent. Elle rappelle que nous donnons une subvention de 50€ chaque année.

Mme Le Maire propose au conseil municipal de reconduire la convention avec la banque alimentaire pour un an.

Le conseil municipal a accepté à la majorité des membres présents de reconduire la convention avec la banque alimentaire et autorise Mme Le Maire à signer s'y afférent.

2- Changement du sens de circulation Chemin de Sérignac

Mme Le Maire donne la parole à M. Rippe. Vu le nombre de construction et afin de moins dégrader les routes, il serait judicieux de mettre le chemin de Sérignac en sens unique en descendant du chemin du clou et d'interdire de descendre la route de Sérignac.

Après de long débat, le conseil municipal décide à la majorité des membres présents de mettre le chemin de Sérignac en sens unique en descendant du chemin du clou et de garder le double sens Route de Sérignac.

3- Rétrocession des terrains AFAPAF

Mme Le Maire explique que l'Association foncière d'aménagement foncier agricole et forestière va être dissoute prochainement. Madame la Présidente de l'Association propose de rétrocéder les terrains dont ils sont propriétaires à la commune pour l'Euro symbolique. Elle précise que les frais de notaire seront pris en charge par l'Association foncière. Les parcelles concernées sont :

YA 20 : Petit Gratelot : 5a83

ZX 97 : Grand Brémoret : 8a85

ZX 105 : Grand Brémoret : 17a97

ZX 139 : Bois Modenat : 40a68

ZX 157 : Les Sablières : 11a66

ZY 63 : Les Rivauds : 12a24

Mme Le Maire propose d'acheter pour l'euro symbolique les parcelles concernées.

Le conseil municipal décide à la majorité des membres présents d'acheter ces parcelles pour l'euro symbolique et autorise Mme Le Maire à signer les documents s'y afférents.

4- Titularisation d'un adjoint administratif

La période de stage d'Élodie DOUCET s'achève le 30 juin 2023. Elle sera titulaire à partir du 01 juillet sur le grade d'adjoint administratif territorial.

Élodie a obtenu son concours d'adjoint administratif territorial 2^e classe en octobre 2022 qui correspond au grade supérieur.

Elle ne peut pas bénéficier de ce grade obtenu par concours car elle n'a pas deux années d'ancienneté dans la fonction territoriale (les périodes de CDD ne comptent pas).

Il est demandé au conseil de délibérer pour la création d'un poste d'adjoint administratif territorial 2^e classe qui permettra à Élodie d'être nommée sur le grade supérieur en détachement.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de créer un poste d'adjoint territorial principal 2^e classe.

5- Demande de subvention pour des projets communaux

Mme Le Maire expose au conseil municipal que lors du budget nous avons projeté de réaliser différents travaux d'investissement : Rénovation de la salle des associations, Réfection des toitures du logis, rénovation énergétique de l'office notarial, Mise en sécurité des ateliers municipaux, achat d'une balayeuse.

A ce jour, nous avons sollicité plusieurs devis et nous avons tout reçu. Mme Le Maire explique que nous souhaiterions demander des subventions auprès des différents organismes afin de nous aider dans la réalisation des différents travaux.

Mme Le maire détaille chaque projet avec chaque plan de financement et demande au conseil municipal l'autorisation de solliciter des subventions auprès des divers organismes (Département, Etat, Région, organismes privés) et de l'autoriser à signer les documents s'y afférents.

Le conseil municipal valide tous les plans de financements et autorise Madame Le Maire, à l'unanimité des membres présents, à demander des subventions auprès des différents organismes. Il l'autorise à signer les documents s'y afférents.

6- Adhésion à l'ATD 16 pour la cybersécurité et la sauvegarde iCloud

Mme Le Maire rappelle que nous sommes adhérents à l'ATD16 plus particulièrement au RGPD et que suite à une réunion du bureau des Maires, l'ATD16 lors a expliqué et les a mis en garde sur la cybersécurisation et les sauvegardes.

Etant adhérents à l'ATD 16, ils nous proposent des tarifs préférentiels : pour la sauvegarde 3.2.1 = 659.75 € et pour le cyber sécurité = 406€. Nous avons demandé un audit dont on attend le retour.

Mme Le Maire propose d'adhérer à ATD16 pour la sauvegarde 3.2.1 et la cybersécurité.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, que la commune adhère à la sauvegarde 3.2.1 et la cybersécurité via ATD16 et autorise Madame Le Maire à signer les documents s'y afférents.

INFORMATIONS

- Mme le Maire explique que le stade a été visité deux fois et le terrain de tennis a été détériorés par une voiture en feu mis volontairement dessus. Mme Le Maire demande au Conseil municipal de réfléchir sur l'avenir du stade et du terrain de tennis. Le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion de Conseil Municipal.

M. Rippe explique que les travaux du stade n'avaient toujours pas été fait suite à la 1^{ère} visite et qu'en ce qui concerne le terrain de tennis, l'assurance nous a versé un acompte de 11 712€59 et que si nous faisons les travaux un solde de 398€53 sera versé. Si nous ne faisons rien les 11 712€ 59 pourront être réinvestit dans un autre projet comme un aire de covoiturage par exemple...

M. Guillot Aurélien que si nous ne l'entretiens pas, cela fera une verrue à l'entrée du village.

M. Moreau demande si le foot souhaite toujours venir s'entraîner sur le stade ? Mme Le Maire répond que vu l'état des vestiaires pour le moment personne ne viendra.

M. Phelippeau propose que l'association Entente 16 et le Tennis Club viennent lors de la prochaine réunion. Mme Le Maire invitera les associations concernées pour réfléchir sur l'avenir des terrains.

- Mme Le Maire donne lecture du courrier de Mme Roy Marie Thérèse qui souhaite résilier son bail pour un terrain communal qu'elle avait en fermage.

Le Conseil municipal souhaite qu'il soit proposé aux agriculteurs qui se trouvent à proximité.

- Vidéoprotection : Nous avons reçu 3 devis qui ont été envoyé à l'Adjudant Charrier qui doit les étudier et nous dire s'ils respectent le cahier des charges. Nous aurons un retour vers Septembre. Cette opération se fera en 3 fois : la 1^{ère} zone à mettre sous videoprotection sera les ateliers ensuite Place de l'Eglise et Route des Meulières et pour finir La Poste et les Grands Chaumes.
- Achat de mobilier urbain : M. Guillot Jean-Claude explique que le commerce « Chez Elles » ainsi que Mme Guinot rencontrent des problèmes car les gens se garent devant chez eux et non sur les places de parking. Il y aura des réflexions à mener sur les solutions à trouver. En ce qui concerne, les devis pour les panneaux d'interdiction de stationner le jour de marché, une demande de devis est en cours.
- Point Trésorerie : Mme Le Maire donne le montant de la Trésorerie au jour de la réunion et la capacité de couverture. Elle explique que nous sommes en bonne santé financière pour le moment.
- Numérisation des voies communales et des chemins ruraux : L'ATD 16 lance un projet de numérisation des voies communales et des chemins ruraux. Cela sera plus facile à consulter que sur les anciens plans actuels. Ils nous demandent de recenser tous les chemins et les voies communales et de leur transmettre.

M. Moreau demande si les pierres qui avaient été mises au Bois de chênes suite au nettoyage ont été enlevées ? M. Rippe répond que non pas pour le moment.

- Aménagement de Basse : Nous avons reçu le montant de la DETR qui est de 88 951€59 pour environ 300 000€ de travaux. Nous n'avons toujours pas les montants de subvention du Département et les Amendes de Police.

M. Guillot explique le montant du prêt relai initialement prévu sera revu à la baisse suite au montant de la DETR.

Il explique également que suite à la réunion avec le Maître d'œuvre, la SAUR va être obligée de changer les canalisations dans Basse avant la fin de l'année. Des réunions avec les habitants de Basse auront lieu prochainement.

M. Moreau relance le sujet de la vitesse excessive sur la RD939. Il demande qu'un panneau « Radars fréquents » soit installé. La commande sera lancée prochainement.

- **Elaboration du document unique : M. Rippe explique que nous sommes dans l'obligation d'avoir en Mairie un document unique qui recense les risques et les besoins des agents pour leur sécurité. L'élaboration de ce document est dans le cadre du schéma de mutualisation avec la CDC. Il explique également que Mme Brothier Isabelle a été désigné comme assistant de prévention.**
- **Mme Le Maire explique que suite au rangement des archives, la Mairie réouvrira aux horaires habituels à partir du 12 juin 2023.**
- **PLUI : Les délégués du PLUI informent que prochainement aura lieu la validation des priorités et des secteurs à enjeux mais pour le moment ils sont en train d'y travailler.**
- **Informations générales de la CDC :**
 - **Dans le cadre du projet « Révéler le Rouillacais », M. Guillot Jean-Claude et Mme Jolly Geneviève ont été désigné pour travailler sur un projet sur St Genis d'Hiersac. M. Guillot explique qu'ils sont partis sur la revalorisation du Temple.**
 - **Terre de jeux : En 2024, les jeux olympiques auront lieu. La flamme passera peut-être dans le Rouillacais car la CDC a été retenue. En parallèle la CDC fêtera ses 30ans. Ils réfléchissent à une thématique (jeux inter villages...) pour regrouper les 2 évènements.**
 - **Eté actif : beaucoup d'activités sont mis en place à partir du 9 juillet pour les enfants et les adultes.**
 - **Rapport d'activité mis à disposition des élus à la mairie pour consultation.**
- **Commission fêtes et cérémonies : Une réunion est prévue pour discuter du 13 juillet**
- **Mme Le Maire tient à remercier Stéphane Pauliac pour avoir fleuri les parterres devant la mairie. M. Pauliac explique qu'il est en réflexion pour fleurir les deux grands parterres devant les salles de classe place de la mairie.**
- **M. Courjaud explique qu'ils ont retenus Insert'R pour nettoyer les villages de Grosbot, Basse et Boisrouffier car ayant un agent absent nous avons pris du retard.**
- **FDAC 2023 : M. Rippe annonce que la phase de préparation est terminée sur les 3 points d'intervention (Grosbot, Les Grillauds, Bourserois).**

QUESTIONS DIVERSES

- **M. Courjaud informe que l'élitage des arbres prévus est terminé.**
- **M. Courjaud et Mme Guinfolleau ont une réunion avec Calitom pour la mise en place des composteurs collectifs.**

Fin de séance à 23h15